

RAPPORT DE VÉRIFICATION



OUEST UP
ZA DU GRAND GUELEN
RUE SAINTE ANNE DU GUELEN
29000 QUIMPER

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp placement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Chariot élévateur	HANGCHA	7292	Loxam Lorient	0		

Adresse d'intervention :
OUEST UP
ZA DU GRAND GUELEN
RUE SAINTE ANNE DU GUELEN
29000 QUIMPER

Mission réalisée le 22/11/24
Précision sur la mission :
Annule et remplace le rapport précédent : modification date d'intervention (suite à une erreur dans rapport précédent)
Date de vérification précédente : 31/05/24
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 05/25

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 92420/24/5186
Date du rapport : 22/11/2024
N° d'affaire : 240192420000001/73000
Désignation : 29_QUIMPER_OUEST UP 2024-Vérification générale périodique d'appa
N° intervention : 92420241100000000495

Aucune observation

Références Client :
Site : 7292



1.0.0.1 - EDT756024

Agence Équipements Quimper

Pôle Eqts Bretagne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 6 Rue François Lemarie - 29000 QUIMPER
Tél. : (+33)2.98.90.37.37
Email : clients.eqts.bretagne@socotec.com
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M JAOUEN Didier
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Equipements
n°3-1593
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M.LANCELOT Nicolas (LOXAM).

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M.LANCELOT Nicolas (LOXAM)

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	HANGCHA
Type	CPDS20
Numéro de série	40BB00524
N° ou repère client	7292
QR Code:	
Année de fabrication	2022
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	4,80
Configuration	Conducteur porté (assis)
Source d'énergie	Electrique
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Suspentes	Chaines à mailles jointives 3x4 pas 19,05mm
Autres caractéristiques	Heures de travail: 266 heures
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1840 kg / Centre de gravité : 0,50 m / Hauteur : 3,30m 1660 kg / Centre de gravité : 0,60 m / Hauteur : 3,30m 1560 kg / Centre de gravité : 0,50 m / Hauteur : 4,80m 1410 kg / Centre de gravité : 0,60 m / Hauteur : 4,80m

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing" à accrochage en position enfoncée
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein

Affaire n° : 240192420000001/73000 / Référence du rapport : 92420/24/5186

Nature de la mission : Vérification générale périodique

Lieu de vérification : OUEST UP

Avertisseur(s)	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Sonore et lumineux

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Loxam Lorient

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	Essai sous charge de 1850 kg composé de blocs en fonte
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Cdg 500 mm , hauteur 3m

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure	Equipement hydraulique
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Equipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccords
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
	• Filtres
Chemin de roulement - Supports	Equipement pneumatique
• Voie de roulement, rails	• Equipements pneumatiques
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Liaisons et raccords
• Assise, scellement, appuis	• Pression
• Butoirs, amortisseurs	• Filtres - Echappements
• Ancrages, amarrage, haubanage	Equipement thermique
• Mise à la terre de la voie	• Moteur
Châssis - Ossature - Structure - Porteur	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Assemblages, liaisons, fixations	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Mât(s), flèche, contre flèche	Poste(s) de conduite
• Plaques de dérive	• Implantation
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Constitution, fixations, plancher
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Protection contre les chutes de hauteur
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
• Lests ou contrepoids	• Protection contre les risques mécaniques
Mécanismes	• Plate-forme rabattable
• Groupes motoréducteurs	• Visibilité (vitres, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Treuil	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes vis/écrou	• Siège et ceinture de sécurité
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Chauffage - Éclairage
• Système à ciseau(x)	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Autres organes de transmission et d'accouplements	Organes de service
• Freins des mouvements concourant au levage	• Organe de mise en marche
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Autres freins (2)	• Organe de commande à action maintenue
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Poste de dépannage ou de sauvetage
Suspentes - Tambours - Poulies	• Commandes à distance
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	Dispositifs d'alerte et de signalisation
• Tambours – Poulies – Tourteaux	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
Dispositifs de préhension et support de charge	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Moufle – Crochet – Linget de sécurité	Affichage et consignes
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence – Grappin	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Tableau des charges - Abaques
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Avertissements - Consignes
• Support de charge	Dispositifs de sécurité
• Habitacle, panier, nacelle	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
• Autres dispositifs de préhension	Gestion des sources d'énergies
Equipement électrique	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	Eclairage incorporé à l'appareil
• Equipements électriques	• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Liaisons et raccords	
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.